

Prestation de serment de M. Laurent Devin

Le président: M. Laurent Devin est appelé à prêter le serment constitutionnel.

Les pouvoirs de M. Laurent Devin ont été validés le 19 juin 2014 et il a été proclamé membre de la Chambre des représentants le même jour.

M. Laurent Devin prête le serment constitutionnel en français.

Il fera partie du groupe linguistique français.

